

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 571

Artikel: Le budget alimentaire de printemps d'une famille de quatre personnes : 37 francs par semaine

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER..... 8.— Le numéro..... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
--	---	---	---

Les nations meurent
d'un suicide, non d'un
assassinat.

Comtesse A. de GASPARI.

Mariages fictifs et nationalité de la femme mariée

Dans cette leçon, le professeur Knapp s'est livré à une analyse serrée du jugement par lequel le Tribunal fédéral a déclaré la nullité d'un « mariage fictif » conclu en novembre 1939, ceci dans le but de retirer à la femme la nationalité suisse qu'elle avait acquise par son mariage.

Il est certain que ces mariages conclus avec un but politique constituent un danger pour notre pays. Mais le professeur Knapp s'efforce de démontrer que le jugement rendu est attaquant au point de vue juridique, et il conclut en formulant une contre-proposition dont l'effet sera plus sûr et la procédure inattaquable.

Notre Constitution fédérale accorde sa protection à l'institution du mariage en laissant aux époux le maximum de liberté individuelle quant au choix du conjoint. Le Code civil définit trois cas qui doivent entraîner la nullité absolue d'un mariage conclu : 1. un degré de parenté prohibé; 2. la maladie mentale ou une incapacité durable de discernement d'un des conjoints; 3. un autre mariage simultané de l'un d'eux. Or, dit le professeur Knapp, il appartient au législateur, et non au juge, d'invoquer des causes nouvelles pour une déclaration en nullité, — si bien intentionnée soit-elle. Le jugement du 9 novembre dernier du Tribunal fédéral ouvre la porte aux interprétations arbitraires et enlève aux recourants la sécurité juridique.

Les juges ont basé leur déclaration en nullité sur un article général du Code civil prohibant l'abus d'un droit. Dans le cas particulier, cet abus consisterait à conclure un mariage dans un autre but que celui de l'union conjugale. Mais ni la Constitution ni le Code ne prescrivent et n'établissent aucun but au mariage, il ne saurait être question — au point de vue purement juridique — de l'abus du droit au mariage si le but en a été l'obtention de la nationalité suisse. Aucune prescription légale n'est faite aux époux non plus sur la manière d'exercer l'union conjugale. Ne pas rechercher cette union n'est donc pas un abus de droit au point de vue légal.

Après une déclaration en nullité, la nationalité acquise par le mariage ne sera retirée à la femme que lorsque la mauvaise foi de l'un des conjoints peut être prouvée. Or, comment arriver à établir cette mauvaise foi et le moment précis où elle s'est manifestée? si ce n'est par des moyens inquisiteurs des circonstances intimes! Cette recherche serait en contradiction absolue avec nos principes de liberté individuelle. A ce point de vue encore, le jugement prononcé ouvre la porte à des procédés contraires à nos principes nationaux.

Enfin et surtout, le professeur Knapp établit une distinction nette entre le mariage et les effets du mariage. Le mariage est l'union volontaire des époux. Une fois conclu, il entraîne pour eux certains effets légaux. Parmi ceux-ci, l'acquisition du nom et de la nationalité du mari sont des effets secondaires du mariage — ils constituent pour la femme un bienfait légal découlant du mariage! déclare le professeur Knapp. Or, conclut-il, c'est à l'effet indésirable du mariage fictif qu'il faut s'en prendre, et non au mariage lui-même, et cette intervention doit être réalisée par le législateur et non par le juge.

Le remède infallible et en accord avec nos principes nationaux pour empêcher l'acquisition truquée de notre nationalité, c'est de détacher des effets du mariage l'octroi de la nationalité du mari. Si la femme étrangère n'acquiert pas la nationalité suisse au moyen du mariage, l'intérêt de se marier

AUX FEMMES FRANÇAISES...

...Héroïques devant l'invasion et le martyre de leur pays, Qui savent qu'un peuple ne meurt pas parce que son sol est occupé, Mais que, tant que son âme ne périt point, il a le droit et le devoir d'espérer, Toute notre admiration, notre respect et notre chaude amitié.

La détresse des réfugiés de guerre

La situation s'est, en quinze jours, aggravée de telle façon que la misère des réfugiés de Belgique, du Luxembourg, des départements du Nord... que nous évoquons dans notre dernier numéro, est maintenant le sort de toute une innombrable population civile, fuyant l'invasion molorisée, la mitraillade des avions, les bombes incendiaires, la rafale de feu et de fer abattue sur le sol de la moitié de la France. Impossible d'ouvrir un journal, de recevoir une lettre, d'entendre un récit sans évoquer les pires visions de dénuement et d'horreur, comme nous n'aurions pas cru qu'il fut possible d'en rencontrer en ce XX^e siècle, « siècle de progrès... »

La nécessité de l'aide est urgente. Plus urgente encore qu'il y a deux semaines parce qu'elle est réclamée de partout, et parce que les chiffres que nous citons alors se sont multipliés. Et depuis deux semaines, cette aide aussi s'est organisée. Voici en premier lieu, l'Alliance de Sociétés féminines suisses, qui d'un seul élan a immédiatement fait partir à l'adresse de la Croix-Rouge française, un wagon de lait condensé, c'est-à-dire près de vingt mille boîtes d'un précieux aliment pour les enfants, les malades, les vieillards. Ce wagon, il faut maintenant le payer. Il faut en envoyer un deuxième, un troisième, d'autres encore... Toutes nos lectrices voudront y contribuer. Qu'elles versent donc immédiatement leur contribution au compte de chèques postaux, N° VIII c 2288 Steckborn, Glarisegg de l'Alliance de Sociétés féminines, avec la simple mention : Pour les réfugiés de guerre. Si elles le préfèrent, nous nous chargeons du virement à ce compte des dons que

l'on fera parvenir au compte de chèques de notre journal (N° I. 943). Nous y transférons également ceux que nous avons déjà reçus, sitôt notre appel lancé — et pour lesquels nous remercions vivement nos lectrices, puisse nous ne pouvons plus, comme c'était encore le cas l'autre semaine, les acheminer sur nos amis de Paris, dont nous ne savons maintenant plus rien...

Ce secours directement organisé par des femmes, justement parce que nous sommes femmes, nous avons à cœur d'y contribuer. Mais voici, et en étroits rapports avec la nôtre, d'autres actions de secours :

La Croix-Rouge suisse (compte de chèques postaux III. 4200, Berne) qui collecte aussi des fonds, et rassemble, par l'entremise de ses Sections cantonales, des dons en nature (lait condensé, cacao, conserves, sous-vêtements, layettes, chaussures, etc.).

L'Union Internationale de Secours aux Enfants (compte de chèques postaux I. 2051, rue Lévrier, 15, Genève).

Le Cartel suisse de Secours aux enfants victimes de la guerre (compte de chèques postaux N° III. 4945, Berne).

Et enfin, dans toutes nos régions frontalières du Jura, de Porrentruy à Genève, l'aide locale aux réfugiés français qui passent notre frontière, souvent dans un état lamentable, et pour lesquels s'organisent sur place des secours, pour lesquels tout concours féminin est précieux.

... Nous pourrions allonger encore cette énumération, suffisante pourtant déjà pour que chacune voie de quel côté porter son effort. Car si, jusqu'à l'heure où ces lignes sont écrites, notre pays a été protégé des horreurs de l'invasion, ce privilège nous devons le mériter. A chacune de savoir comment.

E. Gd.

avec ce but disparaîtra du coup. Les mariages conclus par intérêt politique, si dangereux pour notre pays dans la période actuelle, disparaîtront immédiatement lorsqu'ils n'atteindront plus le but qu'ils recherchent. La tâche est urgente, il faut que le législateur agisse vite.

Nous n'avons résumé que très sommairement l'étude serrée du professeur Knapp. Il va sans dire qu'au point de vue féministe nous ne pouvons que saluer son initiative. Si nous nous sommes limitées depuis plus de vingt ans à l'autre aspect de la question, celle de la perte de sa nationalité suisse par la femme de notre pays qui épouse un étranger, c'est parce que la réforme réclamée aujourd'hui nécessite à notre avis une révision de la Constitution et du Code civil, impossible à obtenir en temps ordinaires. Si des mesures exceptionnelles dictées par une situation anormale travaillent pour nous, nous ne dirons pas « Non »!

Les femmes suisses doivent-elles apprendre à tirer ?

On sait que cette question s'est déjà posée à plusieurs reprises, surtout depuis les événements de ces dernières semaines. D'un côté, certains groupements, à Lucerne, à Lausanne, ailleurs encore, ont organisé des cours de tir pour femmes; alors que, d'autre part, on déclarait expressément, dans les milieux en relations avec les S.C.F.,

ce que ce que veulent nos autorités militaires, ce n'est pas une armée de femmes-soldats, mais bien des organisations auxiliaires capables de remplacer les hommes, qui eux tirent, dans d'innombrables tâches pour lesquelles les femmes sont souvent mieux faites qu'eux...

Un intéressant débat s'est institué sur ce sujet dans les colonnes de notre confrère, le Schweizer Frauenblatt. Nous y reviendrons prochainement.

Le budget alimentaire de printemps d'une famille de quatre personnes : 37 francs par semaine.

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié le budget dressé, l'hiver dernier, par M^{lle} Claire Hoffner, fonctionnaire suisse au B. I. T., et qu'on a publié les journaux coopératifs romands: en effet, ce budget a fait couler beaucoup d'encre et suscité des discussions passionnées, M^{lle} Hoffner assurant, preuves en mains, qu'une famille de quatre personnes peut établir son taux minimum d'alimentation à raison de 35 fr. par semaine, et nombre de ménagères se refusant à suivre ses conseils judicieux et ses évaluations scientifiques! Quelques-unes ont-elles, depuis lors et poussées par la nécessité, tenté à leur tour l'expérience? et reconnu les inconvénients de la routine, en matière d'alimentation familiale comme dans tout autre domaine? nous l'espérons.

Et voici que M^{lle} Hoffner nous apporte, toujours dans les journaux coopératifs, une autre série de menus combinés avec les nouvelles ressources qu'offrent les marchés de printemps et d'été. Son budget est légèrement plus élevé que

celui de l'hiver, du fait de la hausse du prix des denrées durant ces quelques mois, mais est tout de même encore bien en dessous, nous en sommes persuadée, de ce que se croient obligées de dépenser nombre de ménagères pour « bien nourrir » leur monde. Au taux des prix à Genève fin avril 1940, M^{lle} Hoffner évalue la nourriture de 4 personnes à 37 fr. 22 centimes par semaine, ce qui, on nous l'accordera, est éminemment raisonnable. Inutile de rappeler ici que ce budget est un budget minimum, au-dessous duquel il ne peut être question de descendre.

On se souvient de la base adoptée pour cette étude: ayant pris comme type une famille de quatre personnes (un père employé de bureau ou artisan, donc à l'activité physique modérée, une mère occupée aux soins du ménage, un garçon de douze à quatorze ans, donc en pleine croissance, et un enfant de cinq à sept ans), notre auteur a d'abord établi, d'après les recherches et les évaluations scientifiques les plus poussées (expertises du Comité spécial de la S. d. N.), les quantités de protéines et de calories nécessaires chaque jour à chacune de ces quatre personnes. Soit

pour le père	3.000 calories et 75 protéines
pour la mère	2.600 » 75 »
pour le jeune garçon	3.200 » 69 »
pour l'enfant	1.400 » 64 »

donc, au total, 10.200 calories et 283 protéines, quotidiennement; et hebdomadairement 71.400 calories et 1981 protéines.

Ceci posé, M^{lle} Hoffner a recherché quelles étaient les denrées faciles à se procurer, en ce moment, sur le marché alimentaire, qui contiennent les quantités indiquées ci-dessus de ces précieux éléments, puis les a réparties en des menus judicieusement combinés pour varier l'attrait des repas et stimuler l'appétit, en même temps qu'elle établissait le montant total de leur prix d'achat. Et c'est ainsi que, tout logiquement, tout simplement, nous semble-t-il, mais au prix de quelles recherches et de quels calculs! elle est arrivée à ce tableau synoptique des achats d'une semaine pour cette famille:

21 litres de lait	Fr. 7.35
5 kgs de pommes de terre	1.13
500 gr. de haricots	0.55
1 kg d'épinards	0.60
1 kg de choux	0.55
500 gr. de cresson pour salade	0.60
250 gr. de dent-de-lion pour salade	0.17
750 gr. de tomates	0.97
1 kg d'oranges	0.55
2 pamplemousses (grape fruit)	0.30
2 citrons	0.15
1 kg de carottes	0.60
750 gr. de pruneaux et raisins secs	0.97
1200 gr. de rhubarbe	0.40
200 gr. d'oignons	0.08
1 boîte de radis	0.35
1 bouquet de fines herbes	0.10
5 kgs 500 de pain	2.59
750 gr. de macaronis	0.70
250 gr. de riz	0.19
250 gr. de maïs	0.10
250 gr. de semoule	0.14



M^{lle} Dr Adeline WYSS
décédée à Thônex des suites d'un accident d'auto, et dont le départ met en deuil toute la contrée où elle exerçait une bienfaisante activité.

1 Leçon publique donnée le 8 mai 1940 à l'Université de Neuchâtel par le professeur Knapp. 1 brochure de 15 pages.

250 gr. de farine	Fr. 0.15
125 gr. de gruau d'avoine	» 0.18
125 gr. de crème de riz	» 0.09
250 gr. de beurre	» 1.37
250 gr. de graisse	» 0.78
$\frac{3}{4}$ de litre d'huile d'arachide	» 1.31
1 kg. de sucre	» 0.82
500 gr. de sucre en poudre	» 0.35
300 gr. de mélasse	» 0.39
300 gr. de fromage	» 0.99
1 douzaine $\frac{1}{2}$ d'œufs frais	» 2.85
700 gr. de porc rôti	» 2.52
600 gr. de viande de mouton	» 1.31
1 boîte de saumon	» 0.85
300 gr. de petites saucisses	» 1.20
250 gr. de café	» 0.57
65 gr. de thé	» 0.53
150 gr. de chocolat	» 0.35
1 paquet de sel	» 0.50
100 gr. d'huile de foie de morue	» 0.20

Total: Fr. 37.22

Si l'on compare ce tableau à celui que nous avons précédemment publié pour le budget d'hiver, l'on remarquera que certaines denrées sont sensiblement les mêmes et en même quantité (leur prix, seul, étant légèrement monté): le pain, le lait, les pommes de terre, le sucre, etc. C'est que ce sont ces denrées-là qui contiennent la plus forte proportion de ces calories et de ces protéines indispensables à notre santé: les 21 litres de lait, par exemple, que consomment au courant d'une semaine les quatre membres de cette famille-type (les enfants à leur déjeuner et à leur goûter, les parents au déjeuner, et aussi parfois au souper avec du café), leur apportent à eux seuls 14.700 calories, soit presque le 20 % du chiffre total nécessaire, et cela pour le coût minime de 1 fr. et 1 sou par jour; les 5 kgs et demi de pain fournissent également plus de 14.000 calories (donc le 40 % environ du chiffre de ces calories fixé par les experts provient de la consommation de pain et de lait dans cette proportion), et 385 protéines sur les 1981 prescrites hebdomadairement, en n'imposant que 2 fr. 59 de dépenses: ce qui prouve de façon aveuglante de clarté que c'est le lait et le pain qui constituent la base la plus utile en même temps que la moins coûteuse de notre alimentation. Un kilogramme de sucre en morceaux fournit bien à lui seul 4.000 calories pour 82 centimes, mais point de protéines; les 5 kgs de pommes de terre (coût: 1 fr. 13), 3450 calories, mais seulement 65 protéines, et ainsi de suite. On voit par ces quelques exemples tout l'intérêt que présente, pour des ménages vraiment soucieux à la fois de la bonne alimentation des leurs, et de l'équilibre de leur budget, l'étude approfondie des données de Mme Hoffner et du grand tableau comparé que le manque de place nous empêche malheureusement de reproduire en entier, mais que l'on trouvera notamment dans le *Coopérateur genevois* du 6 juin dernier. N'oublions pas de relever l'introduction dans ce tableau de denrées qui n'y figuraient pas en hiver, ou tout au moins en moindre quantité: salades, légumes à feuilles, fruits, etc., et dont il a fallu naturellement équilibrer la valeur alimentaire avec celle d'autres substances indiquées au précédent tableau.

Comme nous le disons plus haut, Mme Hoffner a poussé sa sollicitude envers nos ménages jusqu'à dresser pour elles toute une série de menus, employant et répartissant ainsi au mieux les denrées dont l'achat en quantités indiquées lui fournit à la fois le nombre voulu de ces précieuses calories et protéines et le montant de son budget. La place nous manque aussi pour reproduire

1 Voir le *Mouvement*, No 563.

ici ces menus, aussi variés que savoureux, et qu'elle a tous expérimentés elle-même: mais ne serait-ce pas là un exercice utile, et même amusant, pour nombre de ménagères et de maîtresses de maison qui nous lisent? Le problème peut se poser ainsi: *Etant donné que nous disposons pour une semaine de telles et telles quantités de telles et telles denrées avec lesquelles nous avons à nourrir quatre personnes, comment allons-nous les combiner au mieux?* et la solution de ce problème ne vaut-elle pas les mots croisés dans la recherche desquels tant de personnes croient oublier les détresses de l'heure?...
Le *Mouvement* n'a, il est vrai, que peu de place pour des questions de cuisine, mais tout de même il serait, nous en sommes certains, heureux d'accueillir le résultat motivé de propositions en ce domaine, étudiées par des femmes qui comprennent toute la valeur, en temps de guerre surtout, d'une saine alimentation, et dont le prix ne dépasse pas les normes de nombreux ménages.

J. GUEYBAUD.

Le respect de la femme...

Attention toute particulière a été donnée, dans nos milieux féminins organisés, au passage de l'ordre du jour du général Guisan à l'armée suisse, consacré à la préparation morale de nos troupes: cette préparation qui, selon le commandant en chef de notre armée, a encore de grands progrès à faire, notamment en matière d'abus de l'alcool et de manque de respect de la femme...

La lutte contre l'abus de l'alcool, nombreux sont les groupements tant masculins que féminins qui s'en occupent: nous n'en parlerons donc pas ici aujourd'hui. Mais le respect de la femme: ceci nous touche directement. Car, si l'on peut reprocher à nos soldats de ne pas respecter les femmes, est-ce que toutes les femmes suisses font le nécessaire pour être respectées, c'est-à-dire commencent par se respecter elles-mêmes?...

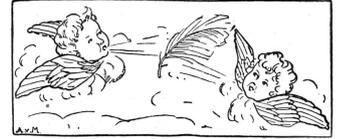
Nous avons trop fréquemment parlé ici de la campagne menée à cet égard dans de nombreux milieux par nos Sociétés féminines, par le Cartel d'Hygiène sociale et morale, par la Société contre les maladies vénériennes, pour que l'on puisse formuler contre nous le reproche de n'avoir pas suffisamment attiré l'attention des femmes, des jeunes filles, des adolescentes même, sur leurs responsabilités à cet égard. Et cependant, ne nous a-t-on pas assuré qu'un jeune sous-officier chargé d'une enquête en ce domaine déclarait avec une belle franchise que ce qui nuisait au moral de la troupe, c'étaient les femmes: « non pas les mauvaises, ajoutait-il, les bonnes... » Ce qui, traduit en langage ordinaire, signifiait que ce n'était pas, comme dans certaines armées étrangères, hélas! à des professionnelles suivant la troupe, à des prostituées massées près des cantonnements (l'on nous a assuré que, chez nous, l'on ne tolérerait jamais ce voisinage, non seulement pour des raisons morales,

Nos "factrices"...

...ont fait leur apparition dans un certain nombre de villes suisses, à Lausanne et à Genève notamment. (Soixante, nous dit-on, se sont inscrites dans le 1^{er} arrondissement des Postes.) Très judicieusement, elles ont été recrutées surtout parmi les femmes de postiers mobilisés, leur permettant ainsi de mieux faire face aux lourdes charges financières qui leur incombent du fait de l'appel de leur mari sous les drapeaux.

Leur tâche est pour le moment limitée à la distribution des lettres, dont elles s'acquittent avec beaucoup de cran et de sérieux, produisant une excellente impression aussi bien dans le public qu'auprès de la direction. Et cette tâche n'est pas une sinécure, car certains trajets comportent des distances de près de 20 kilomètres.

Nos factrices ne portent pas d'uniforme, sauf un chapeau de feutre bleu marine, mais travaillent en vêtements civils, avec un brassard aux armes des postes fédérales. Bon succès à cette tentative si normale de collaboration féminine à la vie économique du pays, et qui, nous nous en souvenons fort bien, avait été, en 1914, estimée aussi ridicule que superflue...



DE-CI, DE-LÀ

„Marchande de kilomètres“

Les chemins de fer néerlandais avaient pris, peu avant l'agression, une mesure intéressante, aussi bien au point de vue touristique que féministe: la création d'un poste de propagandiste confié à une femme. Celle-ci avait pour mission de répéter dans les deux provinces où s'exerçait cette propagande les Sociétés, Clubs et autres organisations se disposant à faire des excursions en commun: elle entraînait alors en contact avec elles, et les aidait à obtenir les tarifs les plus avantageux, aussi bien des chemins de fer que des hôtels et restaurants, etc., s'efforçant de lutter contre la concurrence des autocars, ces rivaux modernes des chemins de fer, non pas en les éliminant, mais en les amenant à collaborer pour combiner des voyages intéressants avec ces deux modes de locomotion. Et cette « marchande de kilomètres » s'était déclarée enchantée de son travail, qui l'intéressait vivement.

Hélas! quand et comment pourra-t-elle le reprendre?...

Vingt ans au service du Club Alpin Suisse

Il est assez piquant de constater que le C.A.S., qui n'admet pas de femmes parmi ses membres, a pourtant recouru, et cela depuis vingt ans, aux services d'une secrétaire! M^{me} Alice Wetter, d'Aarau, rempli, en effet, depuis 1920, les fonctions absorbantes et minutieuses de secrétaire générale, d'archiviste, de statisticienne de cette puissante organisation masculine, changeant en outre de domicile tous les trois ans, chaque fois que la présidence passe dans un autre canton! Aussi ce vingtième anniversaire de son entrée en charge a-t-il été l'occasion, pour de nombreux clubistes, de lui exprimer toute leur reconnaissance et leur admiration pour ce travail considérable et la façon dont elle l'a accompli.

Payez vos factures!

Il paraît, et cela nous semble incroyable! qu'il est des personnes qui prennent prétexte de la situation actuelle pour ne pas payer ce qu'elles doivent, argumentant qu'elles attendent cela des temps meilleurs! Ceci sans se soucier de la situation où elles placent nombre de commerçants et d'artisans, qui, à leur tour, ne pouvant faire face à leurs engagements, mettent d'autres dans la gêne.

Nous savons qu'aucune parmi nos lectrices n'est assez dépourvue de sens social — et nous ajouterons: de sentiment national! — pour agir de la sorte, et si nous leur signalons ce fait, qui se produit dans toute la Suisse, nous assure-t-on, c'est pour leur demander de joindre leur effort au nôtre, afin que pareille inconscience coupable soit poursuivie comme elle le mérite par la réprobation générale.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Femmes chinoises d'aujourd'hui

Une des manifestations les plus éclatantes de la Chine nouvelle, c'est le spectacle de la magnifique libération des femmes chinoises.

Le voyageur, dès ses premiers pas dans la République, ne peut manquer d'en être frappé. Avant même qu'on lui en ait parlé, les faits lui apparaissent dans la lumière de l'évidence. D'une génération à l'autre, la transformation est radicale.

Il observe tout de suite que les femmes qui ont atteint ou dépassé la cinquantaine portent sur elles tous les signes des antiques servitudes. Beaucoup, surtout dans les provinces du centre, montrent encore ces fameux « petits pieds » obtenus par une torture de toutes les heures, et qui ne sont le plus souvent que d'informes moignons sur lesquels les malheureuses sautillent, les jambes raidies et atrophiées par le traitement barbare que subissent leurs extrémités. Toutes, dans tous les cas, offrent ce visage craintif et soumis, ce port humble de servies, qu'une longue discipline, venue du fond de la race, tenait courbées aux pieds du maître. On voit encore, dans le Honan, dans le Shansi, ces couples d'autrefois: l'homme épaué dans sa robe noire, ses mains oisives occupées à manipuler délicatement une fleur, et, six pas derrière lui, trotinant sur ses moignons, chargée comme une bête de somme, l'épouse. Bienheureuse quand elle ne voit pas marcher tout près de son seigneur, la grâce d'une concubine préférée.

Cela, c'est l'Hier, c'est la vieille Chine qui disparaît.

A côté d'elle, voici la nouvelle qui s'avance. De la mère à la fille, un abîme de plusieurs siècles a été franchi. Dans sa robe simple, ouverte sur une jambe bien développée, souvent garnie de soie, même dans la classe ouvrière, la jeune femme, la jeune fille marche à la hauteur de son mari ou de ses compagnes, jacasse, rit, traite de tous les sujets, s'arrête pour lire une affiche (car elle sait lire), ou entre seule dans une boutique pour y faire quelque emplette (car elle possède sa bourse particulière), sort le soir, va seule au théâtre, au dancing, au cinéma. Toutes choses hier scandaleuses et justiciables de peines prévues au code conjugal.

Cette transformation s'est faite sous l'empire des idées nouvelles. Les jeunes hommes qui avaient reçu une éducation moderne répugnaient à voir dans leurs épouses, dans leurs camarades, à l'école ou à l'atelier, les esclaves soumises qu'appréciaient leurs pères. Les jeunes filles, à qui le spectacle du monde était révélé par le livre ou le film, rêvaient elles aussi d'une vie plus libre et plus dignes.

« Et voyez-vous, me disait une sage éducatrice de la jeunesse, les femmes sont allées plus vite que les hommes dans la voie de la libération. Il fallut près de cinquante ans aux mâles pour abandonner les vieilles coutumes. Il ne fallut pas dix ans à leurs sœurs. Cela vient, je crois, de ce que jusqu'à présent les femmes avaient été tenues en tutelle, éloignées des actes principaux de la vie, et n'avaient jamais, par exemple, participé au culte des ancêtres, puissant noyau de traditions vénérables qui retinrent longtemps les hommes dans les ornements du passé. Chargées de moins de chaînes, elles s'en libèrent plus vite. »

Aujourd'hui, on voit la femme et les enfants étroitement mêlés à l'activité du ménage, la vie

familiale devenir aussi une vie familiale. Même dans une boutique d'artisans, on voit les femmes s'occuper des affaires, donner et recevoir l'argent, tenir les comptes. Les enfants vont à l'école, cette « école des mille mots » qui est l'équivalent de notre instruction primaire. Et les filles s'y assoient à côté des garçons. L'une d'elles a-t-elle donné des promesses d'intelligence? Vite une sélection bien comprise la fait monter aux échelles du savoir. De grade en grade il arrive à de simples, filles du peuple d'accéder aux grandes écoles mandarinales, qu'hier encore leur présence eût souillées. On en voit étudier la médecine, dans les Facultés. Des bourses aident à la fois l'élève et sa famille. Et si l'on a affaire à un sujet d'élite, on le voit, bientôt distingué, prendre le bateau pour l'Europe ou pour l'Amérique. Bien des fois j'ai vu une jeune dame chinoise s'avancer vers moi, avec un reste de timidité ancestrale, me faire une petite révérence et me tendre un carton où son nom était suivi d'un titre: diplômée de l'Université de Yale, ou bien agrégée de lettres de l'Université de Paris.

Mais on aurait tort de croire que la transformation s'arrête à la classe aisée ou savante. Il n'y a qu'à observer un faubourg ouvrier pour la retrouver dans la démarche, dans l'allure, dans le regard des jeunes filles qui sortent des fabrications ou des magasins. Partout éclate la même décision gaie, la même assurance. Et dans les bureaux des administrations, les petites dactylos n'ont rien à envier à leurs sœurs d'Europe en liberté, en maintien, et la façon déferente dont leurs patrons les traitent pourrait être offerte en exemple à bien des chefs d'entreprise de chez nous.

Et, comme il arrive toujours, la Nation n'a pas tardé à bénéficier des soins qu'elle a donnés aux jeunes citoyennes. Vint la guerre excrécée, mais supportée avec un courage qui force l'admiration du monde, et le gouvernement s'est trouvé à la tête d'un corps innombrable de volontaires féminines. Alors qu'hier il n'aurait pas trouvé dans toute l'immense Chine, mille auxiliaires femmes pour le second dans sa tâche, c'est aujourd'hui par dizaines de mille qu'on voit se presser dans les camps d'instruction les jeunes filles de toutes les conditions.

Je les ai vues, levées avec l'aube, vivant la rude vie des camps, couchant à la dure, mangeant le riz du soldat, portant l'uniforme, faisant l'exercice, infirmières d'aujourd'hui, mais demain, s'il le fallait, soldats, maniant le fusil, s'entraînant à la marche, toutes brûlant d'un enthousiasme sacré. Ainsi, dans la Chine nouvelle, la libération de la femme n'a-t-elle pas tardé à porter ses fruits, et le vieux pays millénaire, en marche vers ses nouvelles destinées, trouve, pour traverser ses premières épreuves, le dévouement sans borne de ses filles, esclaves hier, aujourd'hui collaboratrices de la victoire...

P. S.

Prix littéraires féminins

Nous avons été très heureuse de relever, dans la liste des prix récemment distribués par la Fondation Schiller suisse, deux prix de mille francs chacun, attribués à des femmes pour l'ensemble de leur œuvre littéraire: l'un à M^{me} Cécile Lauber (Lucerne), poète et romancière, sur